



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 19 août 2015 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR: DEVK1520220A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6° et 7° tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'avis du comité technique spécial de la direction générale de l'énergie et du climat en date du 8 juin 2015,

Arrête:

Article 1er

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6° et 7° tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, est fixée, à effet du 1er janvier 2014, conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 12 août 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale de l'énergie et du climat du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est abrogé.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 19 août 2015.

Pour la ministre et par délégation : La directrice des ressources humaines, C. AVEZARD





ANNEXE

À L'ARRÊTÉ DU 19 AOÛT 2015

Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au titre des 6° et 7° tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour au sein de la direction générale de l'énergie et du climat, à compter du 1er janvier 2014.

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	BUREAU	DIRECTION service/sous-direction
А	1	30	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines	SD7/7C - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
А	1	23	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines	SD7/7C - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
А	1	23	Adjoint au chef de bureau	Bureau des affaires financières et logistiques	SD7/7B - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
А	1	30	Chef de bureau	Bureau de la reconversion minière et des affaires sociales	DE/SD1/1D - direction de l'énergie - sous-direction des marchés de l'énergie et des affaires sociales
А	1	23	Chef de projet de la coordination des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air	Bureau de la qualité de l'air	SCEE/SD5/5B -service climat et efficacité énergétique - sous- direction de l'efficacité éner- gétique et de la qualité de l'air
А	1	23	Chargé de mission secteur industrie et réseaux de cha- leur	Bureau des économies d'énergie et de la chaleur renouvelable	SCEE/SD5/5CD - service climat et efficacité énergétique - sous- direction de l'efficacité éner- gétique et de la qualité de l'air
А	1	23	Chargé de mission DREAL et suivi législatif	Bureau de la synthèse	SD7/7A - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
А	1	23	Chargé de mission marchés publics	Bureau des affaires financières et logistiques	SD7/7B - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
А	1	22	Chargé de mission énergies renouvelables thermiques et équipements	Bureau des économies d'énergie et de la chaleur renouvelable	SCEE/SD5/5CD - service climat et efficacité énergétique - sous- direction de l'efficacité éner- gétique et de la qualité de l'air
Total A	9	220			
В	1	15	Gestionnaire marchés publics	Bureau des affaires financières et logistiques	SD7/7B - sous-direction des affaires générales et de la synthèse
Total B	1	15			
С	1	10	Secrétaire du directeur général		
Total C	1	10			
Total A, B et C	11	245			